



**Syndicat Indépendant Académique
de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille**
Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré
affiliés à la **Fédération Autonome de l'Éducation Nationale**

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE ☎ 04 91 34 89 28 📠 06 80 13 44 28
✉ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr http://www.siaes.com



Le SIAES - FAEN, LE syndicat INDÉPENDANT.
Académique, National, Fédéré, Expérimenté, Représentatif



Marie Françoise LABIT
Professeur Agrégée



Jean Luc BARRAL
Professeur d'EPS



Jean-Baptiste VERNEUIL
Professeur Certifié



Fabienne CANONGE
Professeur Certifiée



Eric PAOLILLO
Professeur de
Lycée Professionnel

Durant leur mandat, les commissaires paritaires du **SIAES - SIES / FAEN, deuxième syndicat de l'académie** tous corps confondus, ont systématiquement :

- siégé à toutes les commissions ;
- réalisé des interventions en commission pour assurer une **défense individuelle et collective** ;
- réalisé et diffusé à **toute la profession** des comptes rendus des GT, CAPA et FPMA ;
- communiqué le **résultat à toutes celles et ceux dont le dossier était examiné en commission.**

Ils ont été **disponibles**, vous ont écoutés et conseillés.

Le SIAES - FAEN, le syndicat qui VOUS INFORME et qui DÉFEND VOS INTÉRÊTS matériels et moraux.

SANS COMPROMISSION NI DÉMAGOGIE, INDÉPENDAMMENT DE LA COULEUR POLITIQUE DU GOUVERNEMENT, le SIAES - SIES / FAEN fait des propositions constructives, mais combat les réformes qu'il juge contraires aux intérêts de l'École Républicaine et aux intérêts matériels et moraux des professeurs.

Ne pas adapter ses revendications, ni adoucir ses propos, selon que la gauche ou la droite est au pouvoir, **NE PAS TRAHIR** ses mandats historiques, les valeurs que l'on défend et les convictions de ses adhérents et sympathisants, c'est cela la véritable **INDÉPENDANCE SYNDICALE !**

Abrogation des décrets Peillon - Hamon.
Respect des professeurs, de leurs statuts, de leurs missions d'**instruction** et d'éducation.

Respect de la **liberté pédagogique** des enseignants et reconnaissance de leurs prérogatives collégiales en matière d'orientation et de passage en classe supérieure.

Rétablissement de l'autorité et d'une ambiance de travail propice à la **transmission des savoirs et savoir-faire** et à la réussite de chaque élève en fonction de ses capacités et des efforts qu'il fournit.

Défense des statuts. Revalorisation salariale.



Thomas LLERAS
Professeur Certifié



Christophe CORNEILLE
Professeur d'EPS



Nathalie REMIDI
Professeur Agrégée



Virginie VOIRIN
Professeur Certifiée



Denis ROYNARD
Professeur Agrégé
(PRAG élu au CNESER)



Jessyca BULETE
Professeur Certifiée

CTM et CTA :
Voter
c'est voter

